

Que se passe-t-il après la conclusion de la transaction

Étude des réclamations mondiales de
l'assurance déclarations et garanties

Autrefois considérée comme une innovation, l'assurance déclarations et garanties (« R&W », également connue comme assurance garantie de passif) est devenue aujourd'hui un outil précieux et de plus en plus utilisé, contribuant à faciliter la réalisation des opérations de fusions et acquisitions. Elle offre aux acheteurs et aux vendeurs une solution sur mesure conçue pour assurer les infractions dans les déclarations et les garanties fournies par les vendeurs dans une opération donnée. Cette forme d'assurance peut réduire considérablement le risque inhérent des parties lors d'une opération et en retour, aider à réduire le temps nécessaire pour parvenir à une entente et conclure la transaction.

Malgré le discours habituel sur le caractère « évident » ou « pleinement inscrit » d'une opération, la réalité est que toute transaction de taille significative comporte toujours des inconnues et des risques imprévisibles. En dépit de la meilleure diligence raisonnable, ces inconnues subsistent longtemps après la conclusion de la transaction. L'assurance R&W fournit un outil puissant pour aider les décideurs à entrer dans les eaux tumultueuses des fusions et acquisitions - en toute confiance sachant qu'ils disposent d'une protection contre un vaste éventail de pertes découlant de ces risques inconnus. Les polices ont montré leur efficacité aussi bien pour les sociétés de capital-investissement que pour les acheteurs et les vendeurs stratégiques. Bien que n'étant pas acheteurs directs, les principaux cabinets d'avocats et les banques d'investissement conseillent de plus en plus aux parties l'achat d'une police d'assurance déclarations et garanties lors de la structuration des transactions.

Un apprentissage tiré de plus de quinze années d'expérience

AlG a aidé les acheteurs et les vendeurs à conclure plus de 2 000 transactions dans le monde, depuis la fin des années 1990. Le nombre d'opérations et l'ampleur du portefeuille, couvrant une grande variété de pays, d'industries et de secteurs, placent AlG dans une position unique pour partager sa connaissance des fusions et acquisitions, fondée sur les observations des réclamations de ces polices.

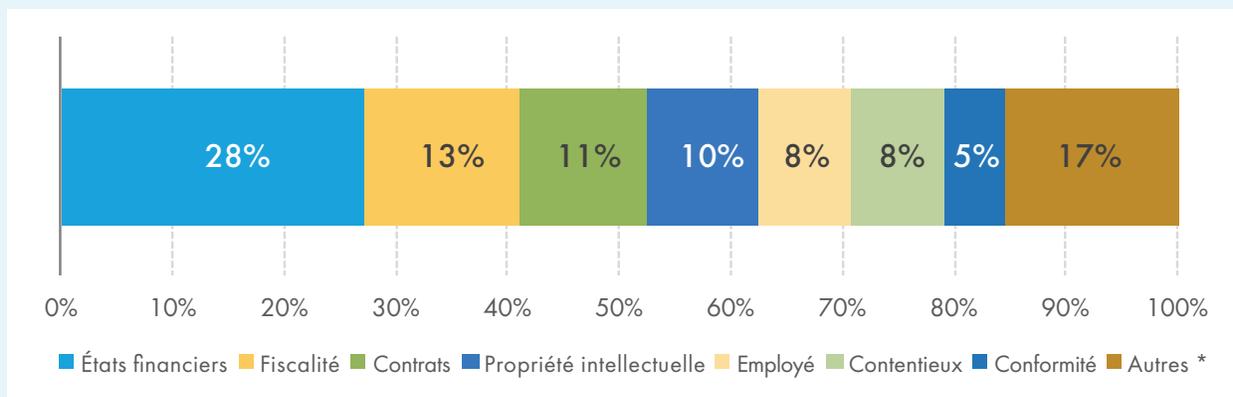
La période examinée dans ce rapport (polices émises par AlG entre 2011 et 2014) présente un nombre considérablement plus élevé de transactions que la période antérieure à 2011, du fait de l'utilisation accrue des polices d'assurances déclarations et garanties pour les opérations au cours des cinq dernières années. Les résultats ne devraient pas être considérés comme définitifs en ce qui concerne le contexte plus large de l'ensemble des opérations de fusions et acquisitions du secteur privé, car le pourcentage d'opérations assurées par des polices R&W est encore relativement faible. Néanmoins, l'instantané de l'activité en matière de réclamations R&W contenu dans ce rapport fournit des indications intéressantes pour les acheteurs, les vendeurs et les conseillers en fusions et acquisitions.

Types d'infractions couramment déclarées

Les polices d'assurance R&W individuelles reflètent les spécificités d'une opération donnée, mais il suffit de regarder les types d'infractions alléguées déclarées, fondées sur les données mondiales d'AlG de 2011 à 2014, pour distinguer des domaines tels que la propriété intellectuelle, les données, les actifs, les comptes, les contrats, les biens et les contentieux – pour n'en citer que quelques-uns.

À l'échelle mondiale, les infractions alléguées les plus fréquemment déclarées concernaient les états financiers, les renseignements fiscaux et les contrats. Les États-Unis présentaient une plus grande diversité d'infractions déclarées, étant donné qu'ils étaient la seule région à déclarer des infractions alléguées dans les domaines de la propriété intellectuelle, des données et de l'assurance. En Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (EMEA) et en Asie-Pacifique, les infractions alléguées pour les comptes et les contrats sont beaucoup plus nombreuses que pour les autres catégories.

Réclamations R&W par type d'infraction



* La catégorie Autres comprend : les biens, actifs, environnement, données, fondamentaux, informations, assurance, retraites, et garanties multiples

Rapport sur les réclamations F&A - AlG 2016

La fréquence des réclamations varie en fonction de la taille de la transaction

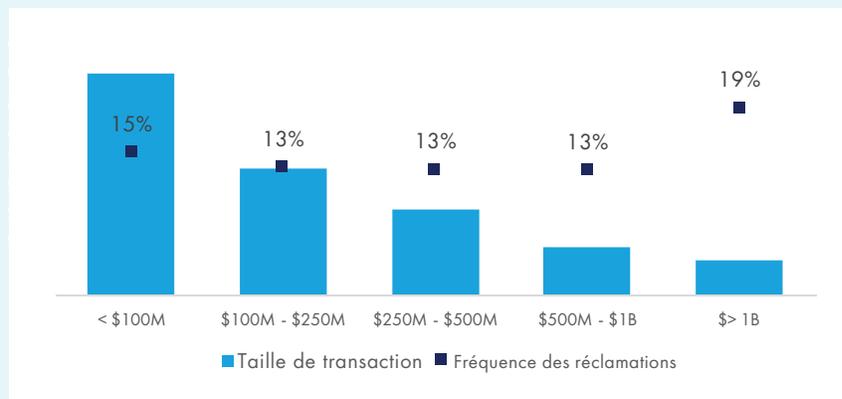
Comme pour toute dépense potentielle, un acheteur ou un vendeur peut se demander lors de la négociation d'une transaction, si l'achat d'une assurance R&W en vaut la peine. Après tout, quelles sont les chances qu'elle soit nécessaire ? Bien que la réponse à cette question précise varie en fonction des détails d'une opération donnée, les propres données d'IG sur les réclamations fournissent la preuve solide qu'un nombre important de transactions rencontrent des problèmes après leur finalisation.

Selon les données, environ une police émise sur sept dans le monde fait l'objet d'une réclamation. La fréquence des réclamations varie selon les régions, les opérations en Asie-Pacifique présentant la fréquence de réclamations la plus élevée et la région EMEA la plus basse (18 % vs. 11.4%). Fait intéressant toutefois, la majorité des pertes les plus importantes provenait de la région EMEA.

La probabilité d'une réclamation R&W varie également en fonction de la taille

de la transaction couverte, les transactions se situant à chaque extrémité du spectre présentant un risque plus élevé que celles situées au milieu. Par exemple, seulement une transaction sur huit (environ 13 %) d'une valeur comprise entre 100 millions d'USD et 1 milliard d'USD a généré une réclamation. Mais pour les transactions inférieures à 100 millions d'USD, la fréquence était légèrement supérieure à 15 % et pour celles de plus de 1 milliard d'USD, le pourcentage était encore plus élevé pour atteindre une sur cinq (19%).

Fréquence des réclamations par taille de transaction

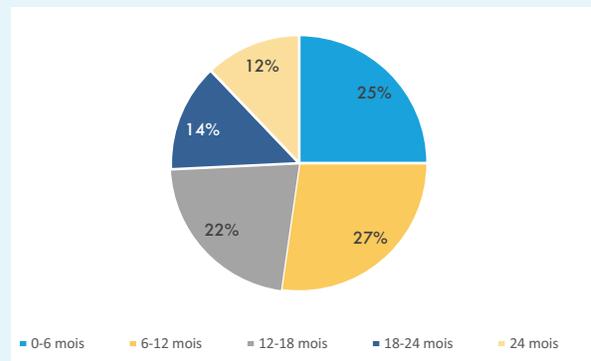


Rapport sur les réclamations M&A - AIG 2016

Bien qu'en général les problèmes surviennent plutôt tôt que tard, le risque ne disparaît pas

Si des difficultés doivent se poser après la signature de la transaction, elles surgissent en général assez rapidement. Plus précisément, plus de la moitié de toutes les réclamations mondiales examinées a été déclarée au cours de la première année qui suit la conclusion de la transaction et 74 % d'entre elles ont été déposées au cours des 18 premiers mois. Même si les probabilités d'émission d'une réclamation diminuent lorsqu'une transaction passe le cap de la première année et demie, cela ne signifie pas pour autant qu'un problème ne puisse plus surgir puisque 26 % des réclamations sont déclarées 18 mois ou plus après la clôture de l'opération.

Délais de déclaration des réclamations

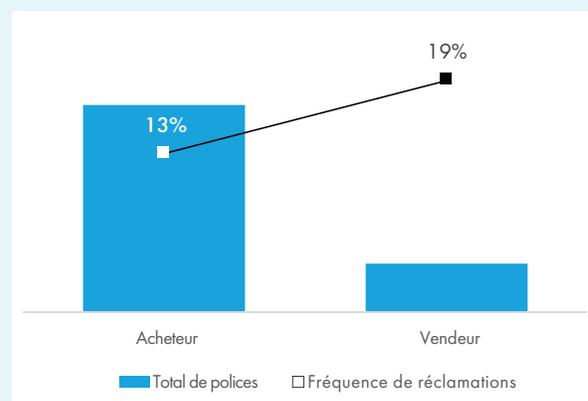


Rapport sur les réclamations F&A - AIG 2016

Les acheteurs et les vendeurs doivent rester sur leurs gardes

Une police d'assurance R&W couvre les infractions aux déclarations et garanties du vendeur pour l'acheteur. La police peut être souscrite soit par l'acheteur pour sa propre perte découlant d'une infraction du vendeur (de bonne foi ou autre), ou par le vendeur pour couvrir les réclamations présentées par l'acheteur contre des infractions de bonne foi ou dues à une négligence. Alors que les vendeurs ont seulement souscrit, à ce jour, environ un quart des polices d'assurance R&W émises par AIG, ils sont plus susceptibles de déclarer un sinistre (19 % vs. 13%). Cela dit, les polices souscrites par les acheteurs sont plus susceptibles de couvrir un sinistre important, étant donné que la majorité des 15 plus importantes réclamations déclarées au cours de la période examinée concernaient des polices acheteur.

Réclamations par les acheteurs vs. réclamations par les vendeurs dans le monde



Rapport sur les réclamations M&A - AIG 2016

L'assurance déclarations et garanties (R&W) en action

Voici quelques exemples précis de réclamations pour une meilleure compréhension de la manière dont une police d'assurance déclarations et garanties (R&W) peut répondre à une infraction. Dans ces trois exemples, le fait de posséder une police d'assurance R&W a permis d'accélérer la résolution des difficultés inattendues à la suite d'une opération, de sorte que les parties puissent se concentrer sur leurs activités plutôt que sur de longues négociations et de longs contentieux.

Europe

Une société de comptabilité et de conseil aux entreprises de premier plan, assurée par AIG a vendu son entreprise de gestion de placements au Royaume-Uni. Après la conclusion de la transaction, l'acheteur a introduit une réclamation contre le vendeur pour violation alléguée des garanties sur les états financiers de la cible, la conformité réglementaire et les modalités d'investissement de certains fonds dans le passé. Afin de parvenir à une résolution rapide de l'affaire, AIG a fourni une couverture à l'assuré qui lui a permis d'accepter les conditions d'un accord avec l'acheteur. AIG a versé une somme importante dans le cadre du règlement de l'accord et des dépenses.

Asie-Pacifique

L'acheteur d'une entreprise australienne dans le secteur des services financiers a souscrit une police d'assurance déclarations et garanties (R&W) acheteur. Après la clôture de la transaction, l'acheteur a appris qu'une contrepartie de la société cible avait soumis des factures frauduleuses à la cible, ce qui avait entraîné le paiement de millions de dollars. L'acheteur a intenté un recours en justice contre la contrepartie, mais a également déposé une réclamation en vertu de sa police d'assurance déclarations et garanties (R&W) pour violation des états financiers et des garanties contractuelles importantes. La réclamation a été résolue lorsqu'AIG a accepté de payer la réclamation dans son intégralité.

États-Unis

L'acheteur d'une entreprise mondiale a souscrit une police d'assurance R&W acheteur. Plus de deux ans après la clôture de la transaction, la société a reçu une citation à comparaître de plusieurs autorités publiques dans le cadre d'une enquête multinationale sur des pratiques anticoncurrentielles dans leur secteur d'activité, avec des allégations selon lesquelles les employés de la société s'étaient livrés à une entente sur la fixation des prix, pendant une période précédant la conclusion de l'opération. La société a ensuite fait l'objet d'enquêtes de plusieurs autres pays et a également été poursuivie dans le cadre d'une action au civil pour pratiques anticoncurrentielles. Ces actes représentaient une violation de la déclaration du vendeur selon laquelle l'entreprise respectait toutes les lois et ont été couverts par la police d'assurance R&W. Bien que certaines amendes pénales n'étaient pas couvertes par la police, AIG a finalement versé un montant important afin de couvrir les autres pertes subies par l'acheteur.

Les fusions et acquisitions sont là pour durer – avec des défis

L'activité mondiale des fusions et acquisitions est à la hausse et devrait continuer à augmenter en 2016. Cette croissance de l'activité se traduit souvent par une concurrence accrue pour les actifs attrayants. Au fur et à mesure que la frénésie de conclusion de marchés augmente, l'assurance R&W continuera à fournir aux acheteurs et aux vendeurs un outil concurrentiel sophistiqué leur permettant de réduire les risques et d'atteindre leurs objectifs plus rapidement - et avec beaucoup plus de tranquillité d'esprit.

À propos d'AIG – Une expérience et une expertise de renom

Les réclamations R&W peuvent être complexes, constituant des enjeux difficiles aussi divers que l'étendue des garanties assurées. Lorsque vous faites face à une perte importante à la suite d'une opération, vous ne souhaitez pas que votre gestionnaire de réclamations découvre le fonctionnement d'une transaction pour la première fois. AIG a réuni un réseau mondial de professionnels pour gérer et résoudre ce type de réclamations. Composées de professionnels expérimentés situés dans des bureaux stratégiques en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique, nos équipes de gestionnaires de réclamations travaillent en partenariat avec l'équipe de souscription. Les assurés d'AIG ont l'avantage de traiter avec des gestionnaires de réclamations compétents, comprenant la nature complexe des réclamations de l'assurance R&W et pouvant se concentrer sur les principaux problèmes et les résoudre aussi rapidement que possible.



Prêts pour demain®

Les scénarios décrits dans les présentes sont donnés à titre d'exemples. La garantie dépend des faits réels de chaque cas et des modalités, conditions et exclusions de chaque police individuelle. Toute personne intéressée par l'un ou les produits susmentionnés doit demander une copie de la police elle-même pour obtenir une description de l'étendue et des limites de la garantie.

American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Fondée en 1919, le groupe de sociétés membres d'AIG offre aujourd'hui une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des entreprises et l'assurance des particuliers, ainsi que d'autres activités. L'assurance des entreprises se compose de deux modules – l'assurance responsabilité civile et risques financiers, ainsi que l'assurance des biens et les risques spéciaux. L'assurance des particuliers se compose de quatre modules – les régimes de retraite individuels, les régimes de retraite collectifs, l'assurance vie et l'assurance de personnes. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York et à la bourse de Tokyo.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: [@AIGinsurance](https://twitter.com/AIGinsurance) www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.ca.